

# De l'évolution des troupes de la protection aérienne [suite]

Autor(en): **Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **113 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343414>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## De l'évolution des troupes de la protection aérienne

(suite)

### III. DE L'AVENIR DES TROUPES DE LA PROTECTION ANTIAÉRIENNE

Dès que nous abordons le problème de l'avenir des troupes PA, nous nous aventurons dans une jungle d'idées contradictoires au sol des plus mouvants, où l'on éprouve tout autant de peine à prendre ou à conserver pied qu'à se diriger.

En effet, une routine tenace en survivance des conceptions et des habitudes de l'ancienne « DAP bleue » — défunte pourtant depuis plus de 15 ans — menace à chaque pas de nous enliser toujours plus profondément dans la boue collante de ses préjugés. Pourtant, même les conditions actuelles ne se laisseraient déjà plus comparer à celles d'antan. A plus forte raison, celles de demain.

D'autre part, les « prospectives » des futuristes — pour emprunter les termes de leur jargon barbare — créent un tel enchevêtrement d'arguments et de propositions, tantôt concordants ici et tantôt diamétralement opposés là, que ce fouillis nous masque souvent la vue d'ensemble de la réalité et les limites des possibilités; il risque de nous fourvoyer dans les impasses de l'utopie.

C'est notamment le cas d'emblée, avec la théorie que nous avons entendu professer à mainte reprise, ici ou là, par l'un ou l'autre de ces prétendus novateurs et qui conclut à la nécessité d'un accroissement massif des troupes PA au détriment — forcément, puisque notre recrutement épuise toutes les réserves de personnel — d'une réduction tout autant massive des troupes combattantes.

Il vaut la peine que nous nous arrêtions un instant à cette thèse pour en examiner d'un peu plus près les considérants et connaître ses aboutissements — forts étonnants, pour le moins. Elle nous permettra, par la suite, de mieux élaguer les données de ce problème.

En voici le résumé.

A coups de statistiques, ces soi-disant réformateurs se complaisent, pour commencer, à tracer la courbe de l'évolution de la proportion respective des civils, d'une part, et des militaires, d'autre part, dans la somme des pertes humaines causées par chacun des 3 derniers principaux conflits armés (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> guerres mondiales, guerre de Corée) pour nous démontrer de manière aveuglante le tribut que paient toujours plus lourdement et de façon toujours plus alarmante les personnes sans défense, dans ces hécatombes.

Ils ne manquent point d'affirmer tout aussitôt, à l'aide de ces graphiques, que ce sont les populations qui pâtissent le plus des méthodes de guerre modernes et qu'il convient, conséquemment, de vouer à leur protection une importance accrue, sinon aussi sans cesse grandissante.

Allant plus loin encore, ils parviennent même à nous prouver et à soutenir avec une maestria sans pareille le paradoxe que ce sont les foules urbaines qui courent présentement et courent toujours plus à l'avenir les dangers majeurs de guerre, tandis que les combattants même — ces privilégiés! — n'auraient comparativement que beaucoup moins à craindre pour leur vie sur les champs de bataille que les citadins dans l'exercice de leurs professions ou de leurs loisirs à l'arrière.

De là, à proclamer tout aussi paradoxalement qu'il faut octroyer à la protection des civils la primauté sur toutes les autres considérations de la défense nationale totale, il n'y a qu'un tout petit pas que ces théoriciens ne manquent pas de franchir allègrement sans plus tarder.

Arrivés à ce palier et forts de cette affirmation, ils appellent maintenant à la rescousse les statistiques concernant le

développement démographique de notre pays dans ce dernier quart de siècle pour continuer à échafauder avec un art consommé l'argumentation suivante :

- Depuis 1935, date de la naissance de nos premiers organismes de la protection civile (sous le nom de Défense aérienne passive), nos localités ont toutes crû très fortement, certaines villes accusant même des taux d'extension de l'ordre de 30 à 50 %;
  - Nonobstant ce fait, les effectifs initiaux des troupes PA, attribuées à ces villes, n'ont point varié depuis leur création ;
  - Il résulte indubitablement de cette double constatation une diminution du pouvoir d'action des troupes PA dans chaque ville, puisque le degré d'efficacité d'une troupe donnée ne peut être qu'inversement proportionnel au nombre et à l'étendue de ses tâches.
- Il en découle mathématiquement que nos troupes PA se trouvent toujours moins à même de remplir les missions pour lesquelles elles avaient été conçues.
- En outre, de nouvelles cités sont nées qui restent totalement dépourvues de troupes PA alors même qu'elles ont largement dépassé maintenant le cap du minimum d'habitants, qui avait déjà été fixé à l'époque comme critère pour la détermination des agglomérations qui devaient être dotées de semblables moyens de défense.
  - Il s'agirait donc actuellement — toujours selon les protagonistes de cette thèse — de rétablir tout simplement et tout bonnement l'équilibre initial perdu et de réajuster à cet effet, sur la base des normes d'antan, les effectifs des troupes PA pour les adapter aux croissances démographiques urbaines.

Ce n'est plus qu'une vulgaire affaire de calculs.

C'est ainsi que, de statistiques en statistiques et de fil en aiguille, les plus extrémistes de ces « supporters » des troupes PA aboutissent, en bouquet éblouissant de leurs feux d'artifice,

à nous prouver noir sur blanc et à soutenir la proposition, en tout cas surprenante, qu'il est indispensable et qu'il ne faut point craindre de supprimer même une de nos divisions combattantes au grand complet pour satisfaire aux exigences nouvelles de la protection civile en augmentant les effectifs des troupes PA à la mesure de la poussée démographique.

Si, interloqués, nous tentions d'émettre quelques objections à cette conclusion qui nous paraîtrait pour le moins saugrenue et sinon farfelue, les avocats de cette cause ne sont point encore à bout de ressources.

Ils se dépêcheraient, pour nous achever, de nous assener l'argument-massue que, ce faisant, ils ne visent qu'à reconstituer le degré de protection que l'on avait prévu dès le début pour les populations urbaines alors que l'on devrait obtenir une puissance bien supérieure pour tenir compte de l'accroissement inouï du pouvoir destructeur des moyens modernes, notamment de tous les engins nucléaires.

Il faut reconnaître que toute cette théorie est supérieurement agencée. Le laïc, si choqué qu'il puisse être au premier abord par la péroration, peut se laisser aisément séduire par cette argumentation qui ne paraît reposer que sur des évidences.

On éprouve effectivement beaucoup de peine à désarticuler tout le sophisme de ce raisonnement. Car il est impossible de contredire la justesse des prémisses.

Il est patent, notamment, que l'essor prodigieux de l'aviation militaire — qui n'en était qu'aux balbutiements de l'enfance durant la guerre de 14-18 — joint au perfectionnement de ses méthodes d'engagement, ainsi qu'aux progrès de la technique qui l'ont munie d'engins de destruction de plus en plus puissants (explosifs, incendiaires et enfin atomiques), a provoqué durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale une énorme « escalade » dans les entreprises de démolition et de mort que menait chacun des belligérants pour tenter de briser peu à peu la capacité et la volonté de résistance de son adversaire.

Il est de même hors de discussion que, selon les sinistres pronostics du général Douhet, le saccagement de nombre de

villes qui en est résulté a provoqué parmi la population des listes impressionnantes de victimes que l'on serait vite enclin à taxer toujours d'innocentes (ne parlons pas des enfants), si l'on ne songeait que la conduite de la guerre n'est plus hélas! simplement l'affaire des armées, mais qu'elle est conditionnée aujourd'hui essentiellement, par le concours et l'effort — tant sur le plan moral que sur le plan matériel — de toute la nation.

Il est, de plus, tout aussi certain que cette évolution n'a point encore atteint son summum; que l'humanité va au-devant de procédés de lutte de plus en plus durs pour écraser dans les plus courts délais le potentiel guerrier du pays adverse; que des peuples tout entiers en seront les victimes.

Identiquement, on ne saurait aussi nier le phénomène de croissance accélérée que vivent nos villes depuis la fin du 2<sup>e</sup> conflit mondial. Ces concentrations de populations augmentent certes la vulnérabilité de tous ces non-combattants.

Il paraît exclu qu'en partant de bases de raisonnements aussi sûres on puisse s'égarer au point de professer des hérésies finalement. Des prémisses à la conclusion, tout se tient, tout s'enchaîne. Le tout ne peut être que juste.

Pourtant, rien n'est plus fallacieux que les statistiques en général et que celles en particulier que l'on nous a servies. A plus forte raison, les comparaisons que l'on a entendu faire entre elles, pour en exprimer de prétendus enseignements.

Tout d'abord, leurs chiffres bruts sont incontrôlables.

Ensuite, il s'appliquent à des théâtres d'opérations et à des conditions de guerre trop différentes pour qu'on puisse les mettre valablement sur un pied d'égalité afin de les comparer avec équité.

Quelle commune mesure peut-on trouver entre les constructions massives de la plupart de nos cités européennes et les bâtisses légères de l'Extrême-Orient?

Qu'en est-il des moyens de protection naturels ou artificiels (souterrains de tout genre, abris, etc.) dont on dispose ici et dont on est privé là?

Peut-on jauger à la même aune des pays, des villes qui bénéficient des services plus ou moins efficaces d'une organisation du type de notre « Protection civile » et ceux qui en sont totalement démunis?

Ne parlons pas des moyens de défense active qui peuvent entrer en jeu, ainsi que de moult autres facteurs qui sont susceptibles de modifier du tout au tout les sommes des pertes et de renverser les résultats des statistiques.

C'est pourquoi, à la moindre des analyses de cette argumentation, on se met à révoquer aussitôt en doute les nombres que l'on nous sert à ce propos et à qualifier pour le moins de hasardeuses les comparaisons que l'on se permet d'en établir.

Cette savante jonglerie de chiffres ne constitue en vérité qu'un leurre à gogos. Elle rend immédiatement des plus sujettes à caution toutes les leçons que d'aucuns voudraient en tirer.

Nous en découvrons très vite la preuve dans la manière dont on a employé ces chiffres.

Tout d'abord, en nous donnant l'exemple de la Corée, on a feint d'ignorer deux atouts majeurs:

- l'état d'impréparation initiale à la guerre de ce peuple;
- le fait que ce conflit a constitué tout d'abord une guerre civile.

Ces deux causes expliquent presque à elles seules les pertes extrêmement sévères qu'a subies la population de ce pays. On ne saurait tirer de ce cas très particulier des leçons d'une valeur générale.

Ensuite, dans les comparaisons des données statistiques, on s'est borné à opposer les chiffres des victimes civiles aux nombres des pertes militaires. C'est comme si l'on avait mis en parallèle les dépenses d'un financier milliardaire et celles d'un humble ouvrier pour en déduire que le premier, vu l'importance de ses dépenses, se trouve plus à plaindre que le second.

C'est par un semblable tour de passe-passe que l'on est parvenu à vouloir nous faire accroire cette absurdité que le combattant a plus de chance de survie que l'embusqué à l'arrière.

Par conséquent, il aurait fallu comparer, non le chiffre direct des pertes dans chacune des catégories, mais bien d'une part la proportion des civils par rapport à l'ensemble de la population des pays en cause et, d'autre part, le pourcentage des pertes militaires par rapport aux effectifs totaux des armées engagées — et encore, pour ces dernières, aurait-il convenu d'établir une nette distinction entre les troupes réellement combattantes et tout le personnel incorporé, bien loin de la zone des batailles, dans les services de l'intendance militaire et dans les hauts états-majors.

Il est hors de doute qu'une telle façon de procéder eût donné une toute autre image de la réalité et fourni des conclusions plus sensées.

Ayant éliminé ainsi cette thèse et ses exagérations, efforçons-nous à notre tour de mieux cerner le problème de l'avenir des troupes PA, sans nous embarrasser de chiffres, et de mieux en saisir toutes les données réelles.

Il s'agit tout d'abord de ne pas le considérer isolément, comme l'on fait les tenants de la thèse incriminée ci-dessus.

Il faut commencer par le situer à sa juste place dans le contexte de notre défense nationale totale.

La guerre restant toujours possible, hélas! tant que le recours à la force restera le levier le plus puissant et l'argument suprême de la diplomatie — ainsi qu'en font foi les multiples foyers de conflits armés qui se créent sans cesse sur tous les points de notre planète — il reste nécessaire que notre pays poursuive son effort, dans son régime de neutralité armée qui le voue à l'isolement, pour faire respecter son indépendance à tout agresseur éventuel et, le cas échéant, la défendre avec le maximum d'acharnement, les armes à la main.

Le but premier de toute cette préparation consiste donc, non à rechercher la guerre, mais à l'éviter au maximum et



à maintenir notre nation en dehors des hostilités qui pourraient à nouveau déferler sur l'Europe ou sur le monde, comme ce fut le cas de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945. Ce n'est qu'en seconde urgence et à notre corps défendant que nous nous déciderons à ouvrir le feu.

Ce principe ne signifie point que nous pouvons nous contenter d'une défense nationale de seconde cuvée.

Il faut bien plutôt que nous disposions d'une force de dissuasion telle qu'elle tue dans l'œuf tous les projets d'invasion de notre territoire.

Cette condition impose un maximum de puissance militaire pour que notre petit pays puisse parvenir à rendre non rentable une politique d'agression de grands Etats envers lui.

Il s'ensuit aussi, d'une manière soutenue, d'importants sacrifices financiers qui peuvent très vite sembler trop lourds, voire inutiles à maints contribuables. Qu'ils veuillent se rassurer tout aussi vite en méditant cette vieille vérité que Vauvenargues déjà traduisait dans cette formule lapidaire : « La guerre n'est jamais si onéreuse que la servitude » ! Les nations qui ont vécu l'occupation ennemie durant la dernière guerre mondiale pourraient éloquemment le confirmer ; elles l'ont payée au prix fort du sang.

La considération ci-dessus — primordiale — réduit seule aussitôt à néant l'argument d'une réduction massive de nos forces armées au profit d'une augmentation des troupes PA.

A quoi cela servirait-il de supprimer l'une de nos unités d'armée, si, par la diminution de notre potentiel de résistance qui en résulterait, nous attisons les convoitises de l'étranger et l'incitions à porter la bataille sur notre sol ?

En écartant le fléau de la guerre de nos frontières par une défense nationale forte, nous protégeons bien mieux nos populations.

On pourrait même soutenir, à l'extrême, que notre pays pourrait renoncer à toute mesure de protection civile s'il possédait suffisamment de force pour empêcher à tout jamais toute action guerrière sur son territoire !

L'exemple que nous a donné Israël récemment pourrait étayer la justesse d'un tel propos.

Il est clair que nous n'en serons jamais à ce point et qu'il nous faut vouer au problème de la protection de la population toute l'importance qu'il doit avoir dans le cadre d'une forte défense nationale — militaire, économique et spirituelle — qui conserve son entière prépondérance.

En effet, si la guerre reste possible, elle épargnera moins que jamais les localités.

Des raisons tactiques peuvent conduire à de telles actions, les cités se laissant aisément transformer en mûles de résistance pour devenir ainsi l'enjeu d'âpres combats de rues (Stalingrad, Cassino, Berlin, les villes du Vietnam, etc.).

Les agglomérations urbaines peuvent constituer aussi des objectifs stratégiques justifiant leur destruction partielle ou totale pour obstruer des carrefours vitaux, saccager des centres ferroviaires, casser des ponts, afin d'entraver les mouvements des grandes unités de l'adversaire (à l'exemple des villes de la Normandie au jour J du débarquement allié de 1944).

Mais la conduite de la guerre ne saurait plus se limiter de nos jours à des buts strictement militaires. Dès que la lutte perdure ou même, tout simplement, pourrait menacer de se prolonger outre mesure, ne pourra devenir vainqueur que celui qui parviendra à briser ou paralyser le potentiel guerrier de son ennemi. Il lui faudra ruiner toute l'infrastructure logistique adverse qui alimente la bataille, dès la source — du producteur jusqu'au consommateur — le combattant.

Il lui faudra frapper les industries, les grands entrepôts. Or ces objectifs, vu les nécessités de la main-d'œuvre, se trouvent toujours dans des zones de forte densité d'habitations. Toute la population avoisinante ne manquera jamais de pâtir de cette promiscuité.

Enfin, l'ennemi peut chercher tout autant à désorganiser toute la vie économique et sociale qu'à briser la volonté de résistance de la nation par des actions terroristes visant à

raser massivement des cités entières (Coventry, Hambourg, Dresde, Hiroshima, Nagasaki). Point n'est besoin pour cela d'envisager uniquement l'emploi des engins nucléaires (que leur vecteur soit la bombe larguée d'un avion ou ces fusées aux portées quasi infinies comme les grandes puissances en possèdent toutes de nos jours, ou encore demain — qui sait? — l'un de ces satellites qui gravitent autour de notre globe). L'utilisation des moyens dits « conventionnels » suffit amplement.<sup>1</sup>

En somme, il ne faudrait pas que notre adversaire, s'il devait admettre de mauvais gré qu'une bataille rangée avec notre armée lui coûterait trop cher et que d'en tenter le jeu n'en vaudrait pas la chandelle, puisse obtenir l'impression qu'il pourrait arriver à ses fins, d'une autre façon, en écrasant le moral de la population par le moyen des pertes et des privations qu'il lui ferait subir par ses bombardements et par la désorganisation de la vie communautaire, sociale et économique, que ceux-ci provoqueraient et qui réduirait d'autant, par contre-coup, la force de nos troupes.

Par conséquent, la notion de Protection civile ressortit bien moins à un simple concept de défense passive visant simplement à sauver un certain nombre de vies humaines qu'à une mesure destinée à renforcer activement notre défense nationale.

Il s'agit non seulement d'accorder à notre peuple tout entier quelques chances de survivre, mais essentiellement de lui fournir la possibilité de conserver intacte sa *volonté de résistance*, quelles que soient les œuvres de destruction que l'ennemi pourrait déclencher contre lui.

C'est là le but véritable de toute notre organisation de la Protection civile.

---

<sup>1</sup> Remarquons combien l'homme s'habitue vite à tout, même aux épreuves les plus terribles. Quand, il y a moins de 40 ans, le général Douhet évoqua le spectre horrifiant de la guerre aérienne, ses théories furent accueillies avec beaucoup de scepticisme, tant elles paraissaient monstrueuses dans leur inhumanité. Aujourd'hui, cette forme de lutte — en bien pire — n'est déjà plus qu'un procédé normal, autrement dit classique et conventionnel!

Nos autorités, notre peuple l'ont fort bien compris, puisqu'ils n'ont nullement barguigné à lui attribuer non seulement la catégorie des hommes inaptes au service militaire, comme ce fut le cas en 1935, mais encore à mettre à sa disposition les dix dernières classes d'âge de notre armée, en abaissant à cet effet de 60 à 50 ans la limite des obligations militaires — même au prix des nombreuses difficultés que l'on suscitait ainsi aux brigades territoriales dans l'exécution de leurs missions.

Tout ce personnel représente des effectifs considérables qui dépassent de loin les propositions de ces théoriciens, qui, dans le champ étroit de leurs œillères, n'envisageaient que les troupes PA et croyaient devoir préconiser pour elles la suppression de l'une de nos rares divisions.

Si cette ponction sur nos troupes proprement dites n'affecte point trop la puissance de notre armée puisqu'elle se borne aux soldats les plus âgés, il n'en reste pas moins que l'on ne saurait toutefois aller plus avant encore dans cette voie de la réduction de notre force militaire.

Car, d'un autre côté, nous devons maintenant relever que, grâce à cet apport de recrutement, notre Protection civile a pu concevoir la réédification d'un appareil complet de protection, de défense et de sauvetage, à l'instar de ce qu'avait bâti notre ancienne DAP de 1935 à 1945.

Se mettant en somme dans les chausses de sa devancière, — pouvait-elle faire autre chose? — elle recrée les deux catégories fondamentales des organes d'intervention que celle-là possédait déjà, soit :

1<sup>o</sup> — les *gardes d'immeuble* et les *organismes de protection d'établissement* (ces derniers, plus connus naguère sous le nom de gardes d'entreprise) qui représentent les moyens de premiers secours et dont l'efficacité, réelle certes, reste singulièrement limitée par le caractère assez rudimentaire de leur équipement et par leur dispersion ;

2<sup>o</sup> — les *organismes de protection locaux* (ce titre officiel sent son germanisme à plein nez!) qui, pourvus d'une vaste

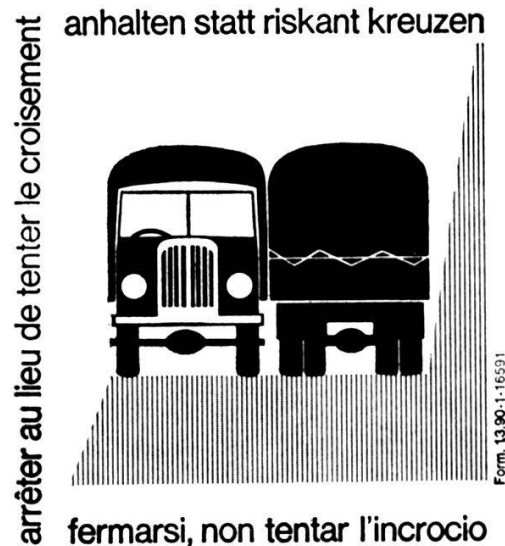
panoplie d'engins puissants et variés, constituent en quelque sorte un corps de sapeurs-pompiers hautement perfectionné, rompu non seulement aux techniques de la lutte contre le feu, mais encore à tous les procédés de sauvetage de personnes sinistrées sous les décombres de leur maison.

*(A suivre)*

Colonel-brigadier NICOLAS

### Programme d'éducation routière dans l'Armée

Le *Service des transports et des troupes de réparation* (STR) organise dans l'Armée une campagne de prévention des accidents de la circulation militaire qui vise un but précis et qui se manifeste, notamment, par une vignette en trois langues



« arrêter au lieu de tenter le croisement »

apposée au début de cette année sur le pare-brise de tous les véhicules de la troupe et de l'administration militaire.

Cette devise indique le point essentiel sur lequel portera l'éducation routière des conducteurs militaires en 1968. Il ne